11e ANNÉE N° 526 PARAIT LE SAMEDI 23 Février 1895

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLE D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LE CAPITAL ET L'OUVRIER

Le gaspillage intellectuel

L'instruction est l'unique capital, comme l'esprit est l'unique ouvrier, écrit M. Hector Depasse dans un article de la *Nouvelle Revue*, riche d'idées nobles et toutefois pratiques. Et si ce capital, ne semble pas suffire, c'est qu'on le dilapide, qu'on le gaspille étrangement. Tout le déchet intellectuel et moral du peuple, tout ce qu'on laisse perdre de l'intelligence de la nation est mille fois plus précieux que le résidu des alambics et des hauts fourneaux que l'on recueille avec soin, M. Hector Depasse a écrit à ce propos une belle page qui est à méditer.

Dix compositeurs, aidés d'une machine, font aujourd'hui autant de travail que trois cent mille copistes d'il y a 5 siècles. Le gaspillage de temps, si considérable autrefois, ramené par l'industrie moderne à une limite qui nous semble presque irréductible, sera certainement diminué encore dans l'avenir. M. J. Novicow fait voir, par les observations mathématiques les plus intéressantes, combien sont nombreuses les formes du gaspillage universel. Seulement, le dirai-je? le gaspillage par excellence, la source de tous les autres, est à peine indiqué; l'avenir l'a entrevu, il ne l'a pas réellement vu et senti, et il ne nous l'a pas expliqué, c'est le gaspillage intellectuel et moral, la perte incalculable des forces vives de l'être pensant.

L'instruction du peuple, non pas seulement d'une partie du peuple, mais de tout le peuple, est, après vingt ans d'efforts, le plus grand problème de la démocratie, aujourd'hui comme au premier jour. Si un seul enfant est oublié, c'est Archimède, c'est Newton peut-être que vous avez perdu!

Les années d'école jusqu'à 12 ou treize ans ne sont rien; on n'a rien appris et bientôt on a tout oublié. C'est aux années qui suivent qu'il faut penser, à tout l'espace qui s'étend entre l'école et le service militaire, et pendant le service militaire aussi; et quand on n'a pas fait cela, on n'a rien fait, toute la tâche de la République est à remplir, comme si on n'avait pas encore eu l'idée la plus élémentaire de l'instruction du peuple.

Voilà pourquoi l'instruction telle que nous l'avons organisée jusqu'à présent, avec tant de travail et de dépenses, doit être considérée comme n'étant encore qu'à ses premiers commencements. Instruisez donc! instruisez sans peur et sans restriction! Enrichissez les générations à venir d'une instruction toujours plus complète! L'instruction, la science, l'expérience, la force intellectuelle et morale est l'unique capital, comme l'esprit est l'unique ouvrier.

La Mort de M. Vacquerie et la Presse

Tous les journaux consacrent des articles sur la mort de M. Vacquerie, à la probité littéraire et politique duquel ils s'accordent à rendre un hommage unanime. Ils constatent que c'est une des personnalités les plus remarquables qui disparaît et qui ne laissera derrière elle aucun mauvais souvenir. La mort de M. Vacquerie rappelle qu'il y a encore en France des journalistes, dont le nom suffit à sauvegarder l'honneur de leur profession.

Un intéressant centenaire

Il se poursuit à Marseille un but aussi instructif qu'intéressant. Il s'agit de la Célébration du 3me Centenaire de l'Etablissement de l'Imprimerie en cette ville.

Déjà, nombre d'hommes de valeur, tels que gens de lettres, écrivains, bibliophiles, etc., comprenant la portée de l'idée émise, sont venus joindre l'appoint de leur adhésion à la Chambre syndicale Typographique, inspiratrice de cette célébration.

Pourquoi, du reste, en serait-il autrement quand il s'agit de cette belle chose: l'Art graphique.

Certes, si nous examinons les avantages procurés par l'Imprimerie depuis seulement 100 ans, nous ne pouvons nous empêcher d'applaudir à l'invention de Gutenberg.

Pendant longtemps, le livre a été, en définitive, un luxe pour le riche, qui se contentait de le mettre dans un coin de son armoire sans prendre la peine de le lire; mais aujourd'hui, et grâce aux progrès obtenus, il n'est pas d'humble chaumière qui, à l'instar des habitations les plus opulentes, ne possède sa bibliothèque. Force est donc de le constater, le livre a pris un essor de vulgarisation vraiment prodigieux.

L'imprimerie moderne a-t-elle à envier à l'imprimerie d'autrefois? Voilà ce que nous aurons occasion d'apprendre cette année.

En effet, une grande Exposition nationale, rétrospective et moderne sera ouverte à Marseille pendant les mois d'août et septembre, et quel spectacle vraiment artistique que le labyrinthe bibliographique qui nous sera offert par cette exposition? Il sera réellement curieux de voir, à côté du livre moderne le mieux perfectionné et imprimé sur machine on ne peut plus compliquée, le bouquin traditionnel de nos ancêtres sorti de la primitive presse en bois.

Mais là ne se borne pas le programme du Centenaire, car nous nous réservons de le faire connaître ultérieurement. Ajoutons que des concours techniques, de gravure, lithographie et reliure ainsi qu'un concours de littérature (français et provençal) auront lieu aux mêmes époques. Pour donner une idée de l'importance de ces divers concours, disons de suite qu'un Jury composé des principales notabilités de l'art graphique et littéraire se prononcera pour récompenser les méritants. Les récompenses se divisent en espèces, objets d'art, médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze.

Pour donner plus d'attrait au Centenaire, des fêtes publiques alterneront avec les expositions et concours; et, comme pour clôturer dignement ces différentes solennités, le *Congrès de la Fédération des Travailleurs du Livre* qui se tient tous les 3 ans, á Paris, se tiendra exceptionnellement cette année á Marseille, ainsi que le *Congrès des Maîtres-Imprimeurs de France*, en vertu d'une décision prise par ces derniers au Congrès de Lyon.

On le voit, les ouvriers typographes de Marseille se basant sur un sujet certainement digne d'admiration veulent faire grand, beau et instructif.

C'est ce qu'ont compris le Conseil général des Bouches-du-Rhône et le Conseil municipal de Marseille en allouant, le premier une somme de 6,000 francs, le second 10,000 francs, à la Commission du Centenaire.

C'est ce que comprendront tous les amis du Livre en joignant leur morale adhésion au but que nous venons de leur faire connaître. Quant à nous, nous ne saurions trop encourager les organisateurs, leur projet intéressant l'art graphique en général.

Promenade en Egypte

Sous ce titre modeste, **M. Harry Alis** vient de faire paraître chez l'éditeur HACHETTE un livre qui est appelé à rendre service à la cause française qui est là-bas si gravement engagée. Beaucoup de gens s'imaginent que l'Egypte est un pays injustement mais définitivement occupé par l'Angleterre. Il n'en est rien: M. HARRY ALIS, qui est allé en Egypte à diverses reprises et qui y a fondé un quotidien français, le *Journal Egyptien*, est particulièrement autorisé à nous rappeler qu'il y a là-bas un peuple qui aspire ardemment à son indépendance, et sur lequel l'occupant anglais n'a eu aucune prise, un jeune souverain tout-à-fait digne de sa haute mission et que les agents britanniques ont vainement tenté d'intimider. Notre langue, nos mœurs, notre droit sont demeurés vivants; la France compte en Egypte de nombreux nationaux occupant des situations importantes; c'est avec son argent que sont faites la plupart des entreprises industrielles ou agricoles. Comment pourrait-elle admettre que l'Angleterre ne ne tienne pas les engagements formels d'évacuation qu'elle a pris à tant de reprises? Il y va de notre prestige et de notre intérêt, et nous serions d'autant moins excusables de les négliger que nous avons avec nous les Egyptiens et presque toutes les puissances..

Ces notions si intéressantes, on les acquiert, pour ainsi dire sans s'en douter, par la lecture de *Promenade en Egypte*. C'est en effet, pour le public, le récit imagé, vivant, sincère, du voyage sur le Nil, le plus charmant voyage d'agrément qu'il soit possible de concevoir, avec sa ravissante navigation sur le fleuve, ses chevauchées à âne à travers la fertile campagne égyptienne, ses excursions dans les temples antiques et aux cataractes Une grande quantité de gravures, reproduisant les principaux monuments de l'Egypte antique, enrichissent ce volume qui donne ainsi, pour un prix modique, ce que jusqu'ici les éditions de luxe coûteuses avaient seules permis de connaître. Et ce qui n'est pas le moindre charme de *Promenade en Egypte*, c'est de voir défiler, au milieu de cette terre bénie des archéologues, les bandes de touristes avec leurs types comiques: le brave méridional qui se demande pourquoi le dragman prononce son nom **Tourtourin** et l'Ecossais Old Wiskey qui produit une si vive impression sur les petits ânier, et tant d'autres.

Jusque dans les parties les plus sérieuses de son livre, M. HARRY ALIS a introduit cet humour qui en rend la lecture si attrayante. Voulez-vous savoir, par exemple, comment un jeune Egyptien termine l'exposé qu'il fait de la situation des Anglais en Egypte?

En mars 1883, le musée de South Kensington, de Londres emprunta à notre musée arabe, pour une exposition, ses belles lampes de mosquée en verre émaillé.

L'administration du musée arabe réclama ces lampes à plusieurs reprises. Le South Kensington, dans l'intérêt de l'art arabe, j'en suis convaincu, avait une peine extrême à s'en séparer. En 1885, deux ans après, il répondait encore en substance:

« *Que les lampes sont très admirées à Londres et qu'il serait dommage de les renvoyer, quant à présent, parce qu'on doit éviter de faire voyager des objets aussi fragiles et qu'il pense que la description détaillée qu'il envoie suffira au Comité pour le but qu'on se proposait en demandant ces lampes.* »

Cette difficulté de faire voyager des objets fragiles dura encore longtemps. Mais enfin, en avril 1887, nos réclamations réitérées aboutirent. Les lampes furent restituées. Eh bien, Monsieur, le South Kensington tenait autant — dans l'intérêt de l'art arabe — à nos lampes, que l'Angleterre tient — dans l'intérêt de l'ordre — à l'administration de l'Egypte. Et il y avait certainement moins de chances de voir s'améliorer les conditions de transport des objets fragiles qu'il n'y en a de voir s'améliorer notre situation politique. Pourtant, les lampes ont été rendues. Notre pays aussi, nous sera rendu; nous sommes patients, nous attendrons.

Nous ne pouvons que partager l'espoir du jeune Egyptien et constater que par la publication de *Promenade en Egypte*, M. HARRY ALIS aura certainement rapproché le moment de la délivrance.

© VILLE DE SISTERON

Le Scrutin de Liste

Mercredi, la Commission d'initiative a examiné la proposition de M. Goblet, tendant au rétablissement du scrutin de liste. Après un débat, la Commission a conclu à la prise en considération ; toutefois, le rapporteur, qui est M. Odillon Barrot, a été chargé d'indiquer dans son rapport que, sur le fond, la majorité de la Commission était opposée au rétablissement du scrutin de liste ; si, néanmoins, elle concluait à la prise en considération, c'est que la question était de celles qu'on ne pouvait soustraire à la discussion du Parlement.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Digne

Des élections Complémentaires ont eu lieu dimanche derniers dans notre ville, a l'effet de procéder a l'élection de sept conseillers municipaux, en remplacement de Conseillers décédés ou démissionnaires.

La liste républicaine a été élue toute entière avec une moyenne de 680 voix, M. le docteur Romieu, en tête, quelques candidats également républicains ont obtenu de 100 à 115 voix.

Les réactionnaires qui pendant la dernière semaine s'était fort démenés, n'ont pas cru au dernier moment devoir affronter la lutte, Convaincus, qu'ils ont été, que la liste *Chasublique*, ne pouvait que rester sur le carreau.

SISTERON

Conseil municipal. — Séance du 13 février 1895.

Présidence de M. Félix Thélène, Adjoint.

Eclairage Electrique. — Le conseil a l'unanimité, déclare repousser le projet de transaction proposé par M. Ducommun, Directeur de l'éclairage, et s'en tenir aux clauses formelles et précises du cahier des charges,

Cavalcade du mardi gras. — Un Crédit de cent francs est mis a la disposition du comité des fêtes, à la condition que le produit de la quête sera versé au bureau de bienfaisance.

Le conseil expédie un, grand nombre de petites affaires, et la séance est levée a onze heures du soir.

———

Classe 1882. — Les intéressés ayant fait partie de cette classe, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu demain dimanche, à 9 heures du soir, *Café Jansson*, en vue du banquet annuel projeté et dont l'inauguration aura lieu le mardi, 26 courant.

Les hommes du canton ayant fait également partie de cette classe peuvent assister à la réunion ou envoyer leur adhésion à M. Henri PELLEGRIN fils.

———

Cercle du Progrès. — Demain soir, dimanche, un Concours de chant et un Concours de danse auront lieu dans le local de la Société... Comme prix, il y a *1 lapin, 2 bouteilles de vermouth, 2 vins chaud*, etc.

Mardi Gras. — *Bal de famille.*

Sérum antidiphtérique

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'on peut en trouver dès aujourd'hui chez M. Tardieu Pharmacien de 1re classe à Sisteron.

Carnaval. — Malgré le vent, malgré la neige, en dépit de la grippe et de l'influenza, Messire Carnaval poursuit, avec succès, le cours de ses joyeux exploits. l'aimable folie agite ses grelots. Le rire et la gaité se donnent rendez-vous dans nos salles de Bal, et notre jeunesse qui ne manque ni de volonté ni d'imagination, prépare au sieur Caramantran une fin digne de son rang et de... ses cascades.

Le Carnaval de Sisteron, a déjà une vieille et juste renommée. C'est la première ville des Alpes qui a inauguré les bals masqués. Du train dont vont les choses elle ne se laisse a pas dépasser par les voisines qui se sont mises à suivre son exemple.

Voici le progrmme des fêtes devant clôturer le carnaval 1895.

Dimanche, 24 Février. — *Grands bals parés et masqués, au* Casino et à l'Alcazar.

Lundi, 25 Février. — *Tenue de l'Importante foire du Carnaval.*

Mardi, 26 Février. — *Derniers grands bals parés et masqués au* Casino et à l'Alcazar.

Mercredi, 27 Février, à 8 h. du matin. — *Salves d'artillerie.*

A 2 h. du soir. — *Réception à la gare de* S. M. BARTHOUMIOU.

A 2 h. 1/2. — *Défilé de la Mascarade ; char de la Musique ; char du Carnaval ; char des Bébés Jumeaux ; char de la promenade en mer ; groupes divers ; Lou Doumptaïrè des Agassos ; Artilleurs de la pièce humide ; Les Géants bas-alpins ; Pierrots ; Paillases ; Arlequins.*

A 5 h. — *Ascension d'une superbe Montgolfière.*

A 6 h. — *Feu d'Artifice ; Explosion du Carnaval.*

Pendant toute la durée de la Fête, grande bataille de Confetti et Serpentins.

Un mot de la fin

Les gaîtés de l'état-civil. — Dans une commune d'un arrondissement voisin, on présentait au bureau de l'état-civil, un enfant âgé de 4 ans, qu'on n'avait pas fait insérer sur les registres au moment de la naissance, sous prétexte que le parrain, alors en voyage, choisirait les prénoms. L'employé, fidèle à la routine, formule ainsi l'acte de naissance : « Aujourd'hui, etc., etc., d'un tel et d'une telle, et en légitime mariage, est né un enfant du sexe masculin, âgé de 4 ans. »

LE RENOUVEAU

Sous la verte feuillée,
A peine réveillée,
L'épouse d'un pinson,
Roucoulait sa chanson !
De sa voix la plus douce,
Près de son nid de mousse,
Au mâle de retour,
Elle parlait d'amour :

* * *

Viens, chéri, sous les branches,
Ouvre tes ailes blanches,
Pour fêter le printemps,
Courons. car il est temps !
Tout ici, nous invite,
Oh ! mon époux viens vite,
J'ai terminé mon chant
Et l'amour nous attend !

* * *

Ce jour là, ma maîtresse,
Eprise de tendresse,
Faisant comme l'oiseau,
Chantait le renouveau !
Amour, la belle chose
Quand une lèvre rose
Vous tient, en frémissant,
Ce langage charmant !

* * *

Vois-tu, me disait elle,
Comme la rose est belle,
Que le bluet est beau,
Parmi le blé nouveau !
Vois-tu la marguerite
Qu'on prend toute petite,
Et dit en l'effeuillant,
L'air de l'oiseau chantant !

* * *

Elle allanguit sa pose,
Et sa bouche mi-close,
Par les plus doux aveux,
Me rendit bien heureux !
Dans ce moment suprême,
Le doux pinson lui-même,
Tout en nous contemplant,
Interrompit son chant !

* * *

Bientôt, sans qu'on y pense,
Se fit un grand silence,
Et bien qu'il fut minuit,
Nous restions près du nid !
Mais d'un garde peu tendre,
La voix se fit entendre,
Adieu, gentil pinson,
Merci, de ta chanson !

MIMOSA.

ETAT CIVIL
du 15 au 21 février 1895

NAISSANCES

Maurel, Henry Rochefort. — Etienne Augustine Cécile Paule.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Louis Jules Emile Léon avec Mlle Bégou Clémence Eloïse.

DÉCÈS

Imbert Marie épouse Bégou, 48 ans. — Mognier de Malijay Maurice Marie Martin. — Roche Casimir, 65 ans. — Giraud Joseph Erançois Louis 77 ans. — Laurent Jacques 79.

Marché d'Aix
du 7 Février 1895

Bœufs limousins	1 48	a	1 50
Gris	1 40	à	1 47
Bœufs du pays	1 85	à	1 88
Moutons du pays	1 90	à	1 95
Moutons Africains	1 55	à	1 60
Réserve	1 78	à	1 80

Entendu dans un magasin

J'admets que ces produits ont un peu d'apparence,
Mais il s'exhale d'eux un relent de ruisseau !
Le Congo seul me plaît, c'est le plus pur de France,
Et son parfum sent bien jusqu'au dernier morceau.

Jean Audivi, au savonnier V. Vaissier

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 20 février 1895.

Les réalisations continuent et le marché est en nouvelle réaction sur hier. Le 3 o/o est à 103.40 le 3 1/2 à 107.90.

Le Crédit foncier se traite à 905.

Tout le groupe des obligations à lot bénéficie des achats du comptant.

Le comptoir Nationnal d'Escompte vaut 570.

L'action de la Société générale s'élève à 512. 50.

Le crédit lyonnais monte à 833,75.

Les transactions sur les actions du bec-Aner ont toujours une très grande activité La faveur avec laquelle ce titre est accueilli s'explique par la progression des affaires de la société française d'incandesence par le gaz qui s'applique à doter tous les jours, le système aner de nouveaux perfectionnements.

Le tribunal de la Seine a cendamné le 18 février dernier, la compagnie américaine la Mutnal-Life à 20. 000 francs de dommage-intérêts en faveur de la Compagnie française Lo générale pour dénigrements et actes répétés de concurrence déloyale.

Les chemins de fer français sont bien tenus.

ETUDE
de
Me CHARLES BONTOUX,
AVOCAT-AVOUÉ
Successeur de Me CHARNIER
à Sisteron (Basses--Alpes)

EXTRAIT
de jugement en séparation de biens.

Suivant jugement rendu par le tribunal de première instance, séant à *Sisteron*, le dix-neuf février courant, la dame Émélie-Rosine TRUPHÉMUS, sans profession, épouse de Eugène MAYENC, propriétaire, cultivateur avec lequel elle demeure et est domiciliée, à *Château-Arnaux*, a été déclarée séparée quant aux biens d'avec son dit mari.

Me Charles BONTOUX, avoué près le tribunal civil de *Sisteron*, a été constitué pour la Dame Émélie-Rosine Truphémus, épouse Mayenc.

Pour extrait :

C. BONTOUX.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SERVICE VICINAL

Département des Basses-Alpes

Arrondissement de Sisteron

Canton de Sisteron

Chemin vicinal ordinaire n° 2 de Valbelle à Sisteron.
Travaux exécutés par la commune de Valbelle.

PARTIE COMPRISE

entre le Moulin Eysseric et le chemin de grande communication n° 3. sur une longueur de 1,349 mètres 47.

Tribunal civil de première instance séant à SISTERON.

JUGEMENT D'EXPROPRIATION

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Au nom du Peuple Français,

Le Tribunal de première instance séant à Sisteron, jugeant civilement et en séance publique, a rendu le jugement suivant :

Vu la requête en date du douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze à nous présentée par M. le Procureur de la République près ce Tribunal, au nom de M. le Préfet de ce département, agissant dans l'intérêt des communes de *Valbelle* et de *Bevons* ;

Vu : 1° La décision de la Commission départementale qui déclare d'utilité publique l'établissement du chemin vicinal ordinaire n° 2 exécuté par la commune de *Valbelle*, entre *Valbelle* et *Sisteron*, du 21 août 1893 ;

2° L'arrêté préfectoral du sept janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze désignant les territoires de la commune de *Bevons*, sur lesquels les travaux du chemin vicinal ordinaire n° 2 doivent être exécutés.

3° Le plan parcellaire dressé par les Agents-Voyers chargés de l'exécution des travaux, indiquant les terrains et édifices dont la cession est nécessaire pour l'établissement du chemin vicinal n° 2, dans la dite commune de *Bevons* ;

4° L'arrêté de M. le Préfet, en date du 25 octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, prescrivant l'ouverture de l'enquête, en conformité des articles 5, 6 7 et 12 de la loi du 3 mai 1841 et ordonnant le dépôt du plan et autres pièces relatives à l'enquête, à la Mairie de *Bevons* ;

5° Ensemble les pièces relatives à l'enquête, savoir :

Un exemplaire du *SISTERON-JOURNAL*, n° 510 publié à *Sisteron* le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, dans lequel se trouve un avis annonçant que les plans, état et autres pièces relatifs à l'établissement du chemin vicinal ordinaire n° 2 sur le territoire de la dite commune resteront déposés à la Mairie de cette commune pendant huit jours ;

Le certificat dressé par M. le Maire, constatant que le même avertissement a été publié à son de caisse ou de trompe, et affiché dans la dite commune, du 4 au 12 novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze ;

Le registre de l'enquête parcellaire ouvert dans ladite commune le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, clos le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, contenant les déclarations et réclamations adressées ;

La délibération du Conseil municipal de *Bevons*, du 12 novembre 1894, ainsi que l'avis du Sous-Préfet de Sisteron sur les résultats de l'enquête ;

6° L'arrêté préfectoral du sept janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze qui déclare cessibles. pour servir à l'établissement du chemin vicinal ordinaire n° 2 sur le territoire de la commune dont il s'agit, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire annexé au dit arrêté, et indique l'époque où il sera nécessaire d'en prendre possession ;

Vu les dispositions de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

© VILLE DE SISTERON

Vu l'article seize de la loi du vingt-un mai mil huit cent trente six ;

Ouï M. ROMAN, President en son rapport, et M. le Procureur de la République en ses conclusions ;

Après en avoir délibéré conformément á la loi, jugeant en dernier ressort ;

Attendu que toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies ;

Déclare expropriées, pour cause d'utilité publique légalement constatée, au profit de la commune de *Valbelle*, pour servir à l'établissement du chemin vicinal ordinaire n° 2, sur le territoire de la commune de *Bevons*, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire joint à l'arrêté de cessibilité susénoncé, duquel état copie demeure annexée comme minute au présent jugement, après avoir été visée par le Président du Tribunal et par le Greffier, pour être expédiée ensuite du jugement.

Commet M. ROMAN, Président du siège, pour remplir les fonctions attribuées par l'article 16 de la loi du 21 mai 1836 et le titre IV de la loi du 3 mai 1841, au magistrat directeur du jury chargé de fixer les indemnités, et en cas d'empêchement, désigne M GIRARD, juge pour le remplacer, ce qui sera exécuté suivant la loi, et nomme pour faire partie du jury spécial appelé à régler les indemnités, quatre jurés titulaires et trois jurés supplémentaires à choisir sur la liste dressée par le Conseil Général des Basses-Alpes dans sa session d'août, séance du 23 août 1894, savoir :

JURÉS TITULAIRES :

Alquier André, propriétaire à Volonne
Ailhaud Joseph, propriétaire à Sisteron
Astier Auguste, propriétaire à Sisteron
Baille Jn-Bte, propriétaire à Volonne.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Arlaud Jean, propriétaire à Sisteron
Barou Jn-Firmin, chapelier à Sisteron
Bégou Jean, cultivateur à Sisteron.

Fait et jugé en audience publique, au Palais de Justice, á *Sisteron*, le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, par MM. ROMAN, Président ; GIRARD, Juge ; AUBRY, Juge suppléant en remplacement de M. PICQUET, Juge en congé et de M. CHARNIER 1er Juge suppléant empêché, en présence de M. LAURENT Procureur de la République. Assistés de PEIGNON, commis-greffier.

Signés à la Minute :
ROMAN, Président ;
PEIGNON, commis-greffier.

Visé et enregistré, à Sisteron, fo 89 case 7, le dix-sept janvier mil huit cent quatre vingt-quinze, gratis (loi du 3 mai 1841).

Signé :
RIVIÈRE.

En conséquence, le Président de la République française, mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis, de mettre le présent Jugement à exécution, aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main, à tous commandants et officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi le présent jugement a été signé sur la minute par M. le Président du Tribunal et par le Greffier.

Pour expédition conforme á la minute :

Le greffier du Tribunal,
Signé : F. GIRAUD.

Ordonnances des Médecins

Les sommités médicales préconisent la Brillantine du Congo, préparée par Victor Vaissier, pour augmenter la beauté, la souplesse, le brillant, l'épaisseur et l'abondance de la chevelure et de la barbe. Cette préparation balsamique communique á la tête un parfum fin, agréable et suave.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

CARNAVAL DE NICE

Régates Internationales de Cannes

Du 20 au 27 Février 1895, Grande Manifestation artistique Russe. Première représentation en France, à l'Opéra de Nice, de *Onéguine*, drame lyrique de D. Tchaïkowsky.

Tir aux pigeons de Monaco.

Billets d'aller et retour de 1re classe de LYON, ST-ÉTIENNE et GRENOBLE à NICE : valables pendant 20 jours y compris le jour de l'émission.

LYON : viâ Valence, Marseille, 96 fr. 75
ST-ÉTIENNE : viâ Lyon, Marseille, 106 f. 35
viâ Chasse, Marseille, 99 f. 95
GRENOBLE : viâ Aix, Marseille, 88 f. 85
viâ Valence, Marseille, 95 f. 40

Faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours, moyennant un supplément de 10 % pour chaque période.

Billets délivrés du 12 Février au 5 Mars 1895 inclusivement et donnant droit à un arrêt en route, tant à l'aller qu'au retour.

On peut se procurer des billets et des prospectus détaillés :

à **Lyon** : à la gare de Lyon-Perrache, ainsi qu'aux agences LUBIN, *Indicateurs Duchemin* et Lyonnaise de Voyages.

à **St-Etienne** et **Grenoble**, à la gare.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Excursion en Algérie et Tunisie

organisée avec le concours des INDICATEURS DUCHEMIN,

du 5 au 31 Mars.

Itinéraire : Lyon, Marseille, Alger, Blidah, Les gorges de la Chiffa, Bougie, Les gorges du Chabet el Akhra, Sétii, Constantine, Biskra, Batna, Lambessa, Tingad, Hammam-Meskoutine, Tunis, Marseille, Lyon.

PRIX DE L'EXCURSION :

1re classe *845 fr.* — 2me classe *760 fr.*

Ces prix comprennent : 1° le transport en chemin de fer en France et en Algérie ; 2° (sous la responsabilité des *Indicateurs Duchemin*), les passages à bord des paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, le logement et la nourriture dans les hôtels, etc., etc.

Les souscriptions seront reçues à partir du 20 février 1895, aux bureaux des *Indicateurs Duchemin*, à Lyon, 75, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

FÊTES DU CARNAVAL Mardi Gras

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour délivrés les 23, 24 et 25 février 1895, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 27 février.

Les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille, conserveront, bien entendu, leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

MONITEUR des RENTIERS

Journal financier, de 16 pages paraissant le dimanche

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES VALEURS

2 fr. par an

23, passage Saulnier, PARIS.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Plus de Secret !!!
AVEC
LA KABILINE

Véritable TEINTURE DES MÉNAGES
On teint chez soi
EN TOUTES NUANCES
les étoffes sans difficulté
40 CENTIMES LE PAQUET
Se Vend Partout
Chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers.

VINS NATURELS

Maison de confiance

Jean Rulland

SISTERON

Vin provenant directement de la propriété

à 19 francs l'hectolitre

et au-dessus

EAU-DE-VIE 1re qualité

à 1 franc 45 le Litre

ON PORTE A DOMICILE

Histoire de France

par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensons bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Éditeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

PÉPINIÈRES DES CÉVENNES

Catalogue général 41

VIGNES Américaines et Franco-Américaines

ALBERT GOURDIN

St Hippolyte du Fort (Gers).

BON-PRIME

Tout lecteur du *Sisteron-Journal*, qui détachera ce *Bon-Prime* et qui nous enverra la somme de un franc cinquante centimes, recevra franco un un exemplaire des **Propos de Tante Rosalie** le livre d'Economie domestique, dont le prix en librairie est de Trois francs.

-- **Les propos de la tante Rosalie** sont le gros succès du jour. et le bréviaire indispensable de toute bonne femme de ménage qui veut tenir sa maison avec ordre et économie.

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 8 — 21 fevrier 1895.

QUATRIEME ANNÉE

Le Lion de Camars, par L. de Caters. — Gaietés du temps, par Willy. — Le casque, comédie en un acte, par Marc Philibert. — Le secret de Suzette, par M. Giradet. — Jeux d'esprit. — Caricatures historiques.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. -- Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

GRANDE BAISSE

de Prix

Vins à partir de **20 francs l'hectolitre**, *garantis naturels et achetés directement chez le propriétaire.*

EAU-DE-VIE 1er choix pour fruits, 1 fr. 50 cent. le litre.

E. BERTRAND

MARCHAND DE VINS

SISTERON

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

M. ASTIER FILS

LIBRAIRE

A SISTERON, PLACE DE L'HORLOGE.

Mise en vente à partir de ce jour de la collection de Romans des auteurs es plus en renom, a **0 fr. 25** centimes le volume de 160 pages.

A VENDRE

UNE MAISON

Composée de trois piéces, située à la Coste.

S'adresser à M. REBATTU fils ainé, oú au bureau du journal.

La Revue des Journaux et des Livres

ONZIÈME ANNÉE

Primes gratuites données par la **Revue des Journaux et des Livres** : Aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour 3 mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites : 1° UN SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2° elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est dans sa 11e année ; c'est la publication la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour.

La Revue publie deux romans : 1° **LE SABOTIER**, par JEAN BARANCY dont les pages retracent la faute et ensuite la réhabilitation d'une jeune paysanne, sont du plus pur réalisme, et les lecteurs feront au **Sabotier** l'accueil auquel sont accoutumés, depuis onze ans les feuilletons publiés par la **Revue des Jou naux et des Livres** : 2° **L'IMMOLÉE**, grand roman passionnel, par PAUL ROUGET.

Un beau volume de vingt numéros spécimens, broché avec une jolie couverture tirée en deux couleurs, est envoyé *franco*, contre **2 fr. 75** pour les départements, et **3** fr. pour la Corse et l'Algérie.

ABONNEMENT : Trois mois, **4** fr. ; Six mois, **7** fr. ; Un an, **12** fr. On s'abonne, sans frais, dans tous les bureaux de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux.

La collection des dix premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de trois mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, *Guy de Maupassant*, *Paul Bourget*, d'*Émile Zola*, etc., etc.

La collection, composée de dix magnifiques volumes de 825 pages contenant la matière de plus de cent volumes vendus en librairie 3 fr. 50, solidement reliés en toile rouge, avec titres dorés. Chaque volume, 14 francs.

Les dix premières années, **100 fr.** *franco en France ; pour l'Etranger, le port en plus.*

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

Imp. Aug. TURIN Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du **PAPIER d'ARMÉNIE**

Le meilleur Désinfectant connu.

Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du PAPIER D'ARMÉNIE.

DÉTAIL : PHARMACIES, PARFUMERIES, PAPETERIES, BAZARS

GROS : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. Echant. gratis.

Dépôt *droguerie de l'Horloge*

Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN

à FOURCHES (Calvados)

ABONNEMENTS :

France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs

COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

CHRONIQUES, ROMANS

ACTUALITÉS, GRAVURES D'ART, MUSIQUE, ETC.

COLLABORATEURS CÉLÈBRES

ŒUVRES INÉDITES

MODES : Mme Aline VERNON

ABONNEMENT D'ESSAI :

Cinquante centimes pour Deux mois

AVIS

M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE A DIGNE

Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

La Meilleure des Eaux de Table

Voici l'analyse faite par l'Académie de médecine de Paris des substances contenues dans un litre d'eau de la source «Les Bernardins», de Vals, prime du *Sisteron-Journal.*

Bicarbonate de soude.....	1.5838
Bicarbonate de potasse ..	0.0337
Bicarbonate de chaux....	8.4548
Bicarbonate de magnésie	0.3664
Bicarbonate de fer	0.0333
Bicarbonate de manganése.	traces
Sulfate de soude.....	0.1281
Chlorure de sodium....	0.0365
Silice.....	0.0740
Alumine.....	0.0930
Acide carbonique libre.	1,4681

Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat de 15 fr. adressé à l'administration du *Sisteron-Journal.*

Port en sus.

BANQUE RUSSE

pour le **Commerce étranger, fondée en 1871,** au capital entièrement versé de *20 Millions de roubles* (environ *58 Millions de Francs*). Cette Banque est représentée à **St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris.** L'Agence de **Paris** est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

A LOUER

en tout ou en partie

MAISON LAPLANE

PLACE DE L'HORLOGE

S'adresser a Me HEIRIES notaire a Sisteron.

Mal. du Foie de Matrice Fr. blanches — Etablissement Thermal DE BONJONEAU — Scrofule Glandes Tumeurs

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité,** surtout celle du ventre. — Ecrire au **Gérant** pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le **SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante.** — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR.** — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

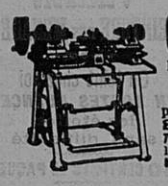

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES

pour INDUSTRIELS et AMATEURS | de tous Systèmes | à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban. *Mortaiseuses, Toupies,* etc.

OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains

pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc., AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**

SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour | Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.

TARIF-ALBUM (300 pages 1,100 gravures) Fco 0,65c. **A. TIERSOT** CONSTRUCT. BREVETÉ A PARIS 16, Rue des Gravilliers.

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Avis aux Mères de Famille

FARINE *LACTÉE* **NESTLÉ**

est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.

Exiger le nom **NESTLÉ** sur toutes les boites. Gros. **A. CHRISTEN,** 16, Rue Paro-Royal, **PARIS**

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'ÉPICERIE

On demande

UN APPRENTI MÉCANICIEN

S'adresser à M. **Stanislas MAUREL,** constructeur-mécanicien, à Sisteron.

CAFÉ A CÉDER

De suite

Situé au centre de la ville

S'adresser au bureau du Journal

Musique Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale *Anciens et Modernes,* grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. ROSOOR-DELATTRE, à Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre 1893 et les 12 fascicules de 1891.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES

Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION

ne visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS

avec le

SAVON AU GOUDRON

DE BARBIER

Prix : 0.40, 0.75 & 1.20.

---

me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER

P.-L.M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Astie Fils, libraire à Sisteron.

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

Maladies du Cœur

HYDROPISIE JAMBES ENFLÉES ASCITE

Traitement et Guérison sans ponction par le Dr NOBLET

En quelques jours les battements du cœur, les palpitations, les douleurs dans le cœur et du corps disparaissent entièrement, le sommeil redevient paisible et la respiration normale.

Demander l'intéressante brochure accompagnée des attestations envoyée franco à ceux qui la demandent adressée au Dr NOBLET, 49, Rue Ste-Anne, Paris.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures et par Correspondance. Envois contenant certains

---

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

Polices Remboursables à 100 francs

Payables : **5** *fr. au comptant ou* **6** *fr. à terme en* **60** *mois*

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr. ; 2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *rue Bat-d'Argent,* 2, ou à M. ***Calixte Beaume,*** sociétaire, à Sisteron.

Matériaux de Construction

Fournitures Générales pour Entrepreneurs

PLATRE POUR ENGRAIS

BARDONNENCHE ET Cie

ENTREPOT : COURS ST-JAUME

SISTERON Basses - Alpes

VELOCIPÈDES PEUGEOT

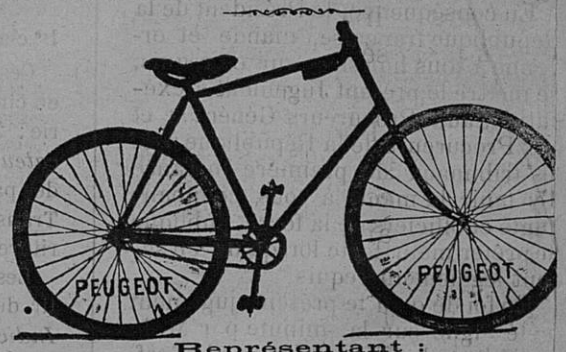

Représentant :

HENRI MARTEL

COUTELIER

A SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAG

HUILE D'OLIVE VIERG

ET SURFINE

FERDINAND AILLAU

Propriétaire et Fabricant à TI **OUZOU,** centre et Chef-lieu de la gra de Kabilie, province d'Alger

Huit médailles d'Or, Quatre médai d'Argent, Hors Conscours Exposition u verselle de 1889, Mérite Agricole.

Représenté par F. COULON à Sisteron.

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON